

**COMMUNE DE BONREPOS-SUR-AUSSONNELLE**

**Extrait du Registre des Arrêtés du Maire**

**ARRETE**

**Le Maire de la Commune de BONREPOS-SUR-AUSSONNELLE,**

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L123-6 et R 123-11 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 25/04/2014, fixant le nombre des membres du conseil d'administration ;

Vu les propositions faites par l'Union départementale des associations familiales, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées ;

**ARRETE**

Article 1er – Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

- Madame Nadine COMBRET
- Madame Annette NEWTON
- Monsieur Gérard RODRIGUEZ
- Madame Françoise LORRAIN
- Madame Nicole SOULAN
- 

Article 2 – La secrétaire de la mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait en Mairie, le 06 mai 2014

